l'avenir avec crainte, et même, je dois l'aveuer, avec un commencement de découragement. Sainte Anne, à cette heure pénible, voulut faire pour moi ce qu'elle a déjà fait pour des milliers d'autres personnes. Je me mis à la prier tous les jours au nom des petits enfants que la Providence m'avait confiés. On organisait un pèlerinage. En prenant un peu sur le nécessaire de la vie de toute ma famille, je pus me procurer un billet de passage. Je fis avec une grande confiance mon pèlerinage. Depuis cette époque ma vue a repris sa vigueur première. Je n'ai plus même besoin de me servir de lunettes.

E. B.

23 avril 1885.

-000-----

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Jusqu'au 15 avril:

Plusieurs abonnés me prient d'exprimer pour eux leur reconnaissance Révérend O. T., Saint-lean Port-Joli.—Mal d'estomac guéri. Une place. Une abonnée, Troissaivières.—Faveur. A. T., St. Pierre de Broughton.—Violentes douleurs apaisées. Mme P. G. B., Willon.—Succès dans une entreprise. Petite fille malade depuis deux ans, guéric. Deux autres grâces. Délia —Guérison de rhumatisme et de mal d'yeux. J. C.—Exaucèe. M. B., North-Cambridge, Mass.—Remèdes impuissants, recours à la bonne sainte fructueux. C. B., Saccarappa, Me.—Succès dans une affaire de finance. Un négociant, St-Dominique.—Accident grave sans suites fâcheuses. Anonyme, J. M. J.—Opération jugée nécessairs, prière à sainte Anne et guérison. Mmr. J. A., St-Etienne.—Grâce. Mme H. D., St-Cuthbert.—Merci, à ma bonne mère sainte Anne. N., St-Cuthbert.—Enfants exposés au danger, secourus par sainte Anne. Autre faveur. A. A. A. Papacauville.—Reconnaissance au nom d'un enfant. Mme E. F., Ste-Magdeleine.—Je suis guérie. M. F. Ste Magdeleine.—Cuérison

Conformément du décret d'Urbain VIII, nous soumettons entiorement à la cainte l'appréciation de cos faits.